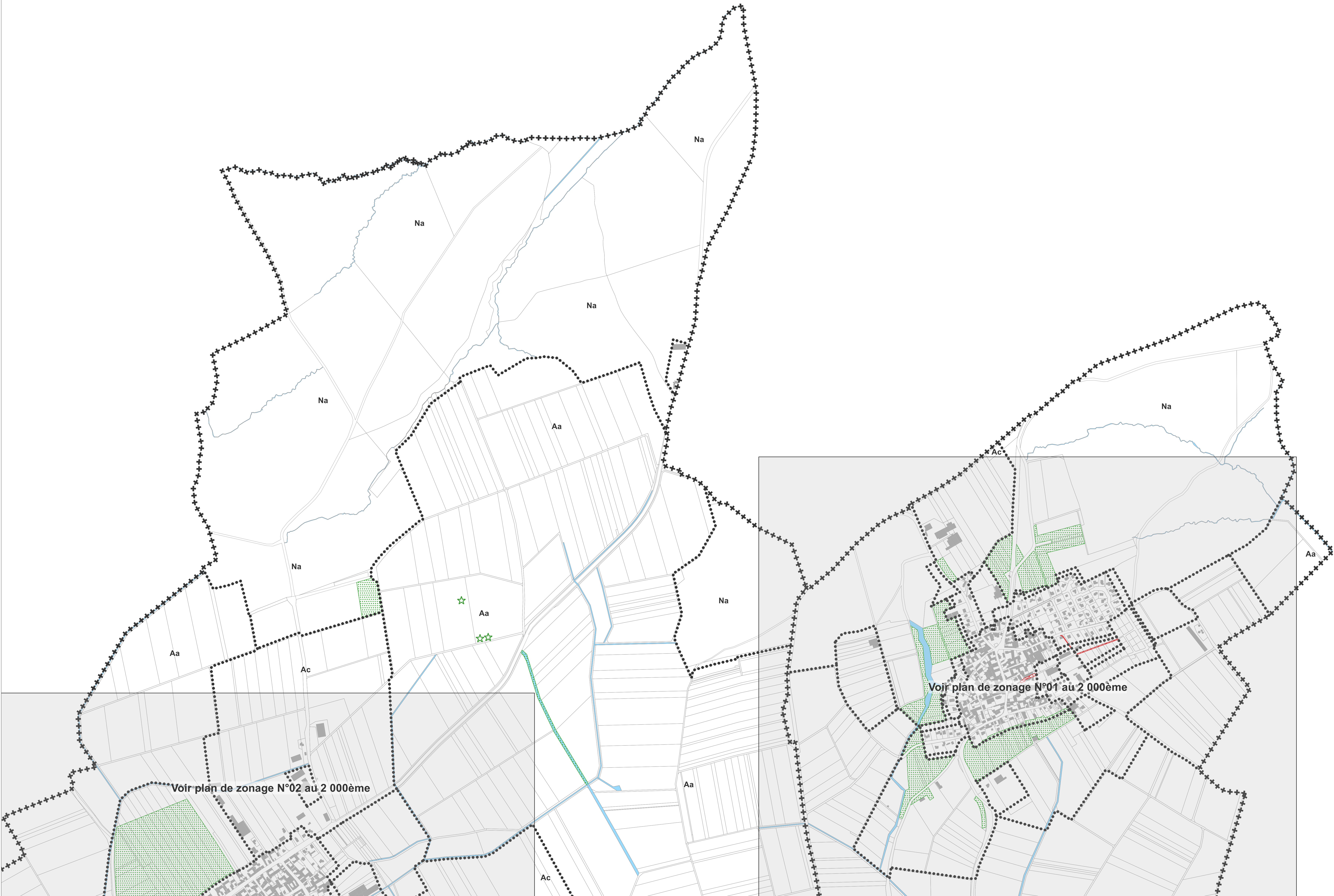


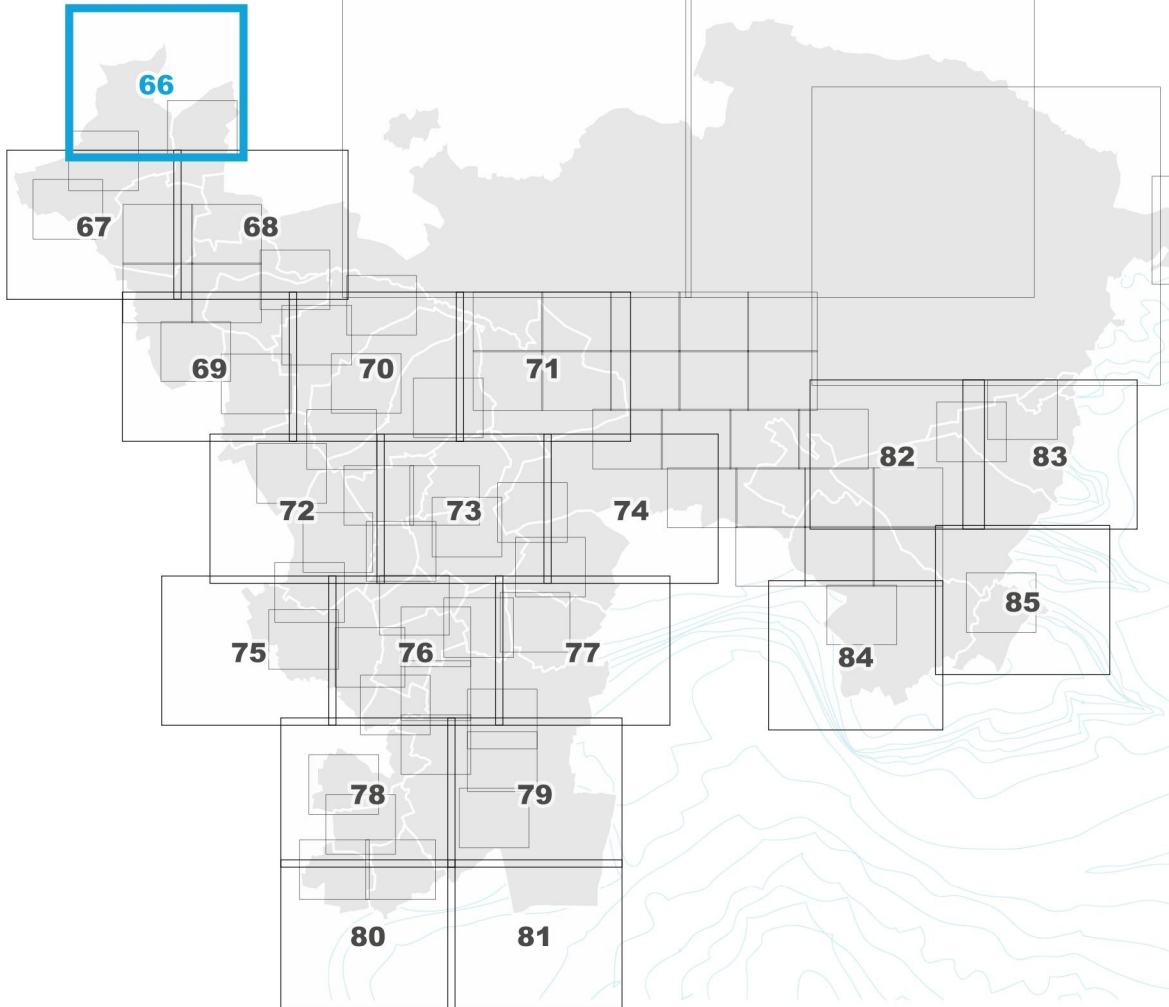


DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage		Les emplacements réservés	
•••••	limite de zone		emplacement réservé
UBa 7mET	désignation de la zone		numéro d'opération
Les prescriptions			
	bâtiment de valeur patrimoniale		secteur entrée de vieux village
	bâtiment remarquable de type 1		alignement d'arbres
	bâtiment remarquable de type 2		cortège végétal à préserver ou à créer
	bâtiment remarquable de type 3		marge de reculement
	bâtiment remarquable de type 4		ligne de construction
	emplacement réservé		façade remarquable
	espace boisé classé à conserver ou à créer		clôture soumise à dispositions particulières
	espace planté à conserver ou à créer		mur de clôture et porche remarquable
	élément de paysage à préserver		linéaire commercial et de service
	orientations d'aménagement et de programmation		arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
	ensemble urbain cohérent		élément paysager à protéger
	autre secteur de mixité sociale	Les informations	
	périmètre d'attente de projet d'aménagement global		ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral
+++	limite communale		réseau ferré (IGN Bd Topo 2025)
	bâtiment		
	parcelle		
	hydrographie		

Communauté d'Agglomération de **HAGUENAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLUi Approuvé
11 Décembre 2025
Échelle : 1 / 5 000 ème